

20.01.2012 - 12:52 Uhr

Les syndicats ne sont pas crédibles / La SSE refuse toujours de négocier sur la CN avec Unia et Syna

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) renonce toujours à négocier avec les syndicats Unia et Syna sur une nouvelle Convention nationale (CN). Les entretiens de vendredi ont à nouveau mis en évidence que les deux syndicats ne remplissent même pas les exigences minimales posées par la SSE à un véritable partenaire aux négociations. Ainsi, Unia et Syna se sont opposés à s'engager par écrit pour respecter la paix absolue du travail pendant la phase de négociations. Et de surcroît, ils rejettent la prolongation de la CN ayant expiré à fin 2011. Cette prolongation serait applicable à tout le secteur principal de la construction.

Contrairement à leurs déclarations et actions hypocrites en public et devant les caméras de TV, les syndicats Unia et Syna n'entreprennent rien pour supprimer le vide conventionnel que traverse actuellement le secteur principal de la construction. Ils agissent exactement à l'opposé. Lors des entretiens de ce vendredi, ils ont, comme jusqu'ici, rejeté catégoriquement de prolonger sans conditions la CN ayant expiré à fin 2011. De plus, ils se sont refusés à s'engager par écrit pour respecter la paix absolue du travail et la confidentialité des pourparlers pendant la phase de négociations sur la CN. Ainsi, les conditions posées par la SSE à ses partenaires en décembre 2011 déjà ne sont toujours pas remplies. C'est pourquoi la SSE se voit dans l'impossibilité de fixer des nouvelles dates pour négocier ainsi que l'exigent Unia et Syna.

La SSE propose depuis longtemps de prolonger la CN et de déclarer cette prolongation de force obligatoire pour toute la branche. Et ce, afin que les négociations sur une nouvelle convention ne se déroulent pas dans un vide conventionnel. Mais les syndicats s'y opposent tant que les négociations n'aboutiront pas à une solution. Ils sont prêts à prolonger la CN pour trois mois seulement et celle-ci devrait être applicable sous cette forme exclusivement aux parties contractantes et à leurs membres. Ils posent comme condition à cette prolongation une augmentation de salaire rétroactive. Compte tenu de cette situation, la voie est toute grande ouverte au dumping salarial. Ce sont surtout les travailleurs de la construction qui pâtiront de cette situation. Mais au lieu de les aider, les syndicats préfèrent mettre sur pied des actions hypocrites «contre le dumping salarial» dès qu'une caméra de TV ou un Conseiller fédéral font leur apparition. C'est ce qui s'est produit récemment lors de l'ouverture de la Swissbau à Bâle.

Contact:

Werner Messmer, président central de la SSE
Tél.: +41/79/445'77'89
E-Mail: werner.messmer@messmer.ch

Daniel Lehmann, directeur de la SSE
Tél.: +41/78/768'59'22
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch
Web: www.entrepreneur.ch

Martin A. Senn
Vice-directeur de la SSE, chef du département Politique +
Communication
Tél.: +41/44/258'82'60
Mobile: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch
Web: www.entrepreneur.ch